

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La Diète germanique a adopté, à la majorité de 10 voix contre 5, la proposition de la Saxe demandant qu'une déclaration du gouvernement prussien rassure complètement la Diète en ce qui touche l'article 11 du pacte fédéral, afin d'éviter l'application de l'article 19.

Le quatrième paragraphe de l'article 11 est ainsi conçu :

« Les Etats confédérés s'engagent à ne se faire la guerre sous aucun prétexte, et à ne point poursuivre leurs différends par la force des armes, mais à les soumettre à la Diète. Celle-ci essaiera, moyennant une commission, la voie de la médiation. Si elle ne réussit pas, et qu'une sentence juridique devienne nécessaire, il y sera pourvu par un jugement austérial bien organisé, auquel les parties litigantes se soumettront sans appel. »

Quant à l'article 19 de l'acte final du 15 mai 1820, il dit :

« Lorsque des voies de fait sont à craindre ou ont effectivement eu lieu entre des membres de la Confédération, la Diète procédera à des mesures provisoires pour prévenir ou arrêter toute entreprise tendant à obtenir justice par des moyens violents; elle veillera avant tout au maintien de l'état de possession. »

Le gouvernement saxon prépare une nouvelle proposition à la Diète. L'adoption de cette proposition impliquerait une sommation à la Prusse de désarmer.

La commission pour la réforme fédérale a

tenu le 11 une séance qui a duré plusieurs heures. Le résultat de ses délibérations n'est pas encore connu.

Une correspondance de Francfort, publiée par le *Moniteur*, constate que les préparatifs militaires continuent sur toute l'étendue de la Confédération, qui, comme l'a dit M. de Savigny, est bien près de ressembler à un vaste camp retranché. Le Hanovre, qui est traversé par une route stratégique prussienne de Hildesheim à Minden et qui est resserré entre les possessions de la maison de Hohenzollern, vient de mobiliser son contingent, et il est question de porter l'armée à 50,000 hommes. Les Etats qui forment le 8^e corps d'armée fédéral, Bade, Wurtemberg, Hesse ducal, se sont entendus pour donner le commandement supérieur au prince Alexandre de Hesse, qui a servi avec distinction dans les rangs de l'armée autrichienne. Le gouvernement saxon a fait compléter l'armement de la forteresse de Koenigstein sur l'Elbe supérieur; il a ordonné en outre le déboisement des collines environnantes dans la Suisse saxonne, et il a appelé toutes les réserves sous les armes. Enfin, l'Autriche vient de défendre l'exportation du blé, à l'effet d'assurer la subsistance de l'armée.

On écrit de Berlin, 12 mai :

La direction du chemin de fer d'Anhalt annonce qu'à partir du 15 mai, les trains de midi entre Berlin et Dresde seront provisoirement supprimés, parce que le matériel d'exploitation est employé à un autre usage.

L'ordonnance royale portant dissolution de

la Chambre des députés de Berlin ne fixant aucune date pour les élections, on en concluait que celles-ci n'auraient lieu qu'à l'expiration du délai fixé par l'acte constitutionnel, c'est-à-dire soixante jours après la dissolution, de façon à ce que la nouvelle chambre puisse être convoquée dans les quatre-vingt-dix jours au plus tard.

Il résulte d'une dépêche de Berlin, que le gouvernement n'attendra pas que le délai soit expiré et qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour hâter le moment de la réunion de la nouvelle Chambre.

Déjà une circulaire du ministre de l'intérieur ordonne d'accélérer les préparatifs pour les élections.

La Chambre des députés de Florence a continué, le 12 mai, la discussion des projets financiers. Au sujet de l'article concernant l'impôt sur la richesse mobilière, quelques députés ont proposé des amendements qui ont été repoussés par le ministre des finances.

Dans un conseil de cabinet tenu à Washington, tous les ministres, à l'exception de M. Harlan, se sont prononcés en faveur de la politique présidentielle, et ont désapprouvé les rapports de différents comités de reconstruction. Un de ces rapports déclare inéligibles le président, le vice-président et les agents étrangers des Etats confédérés, tous les officiers au-dessus du grade de colonel, qui ont servi dans l'armée des Etats du Sud; les gouverneurs d'Etat, les autorités civiles, les magistrats qui ont favorisé la rébellion.

La Chambre des représentants a renvoyé au

comité judiciaire la motion tendant à demander le procès immédiat de M. Jefferson Davis, comme coupable de haute trahison. On assure que la santé de l'ex-président des Etats confédérés est gravement compromise.

Une correspondance de New-York, du 28 avril, adressée au *Times*, rend compte d'une entrevue récente entre M. Bigelow et M. Drouyn de Lhuys. M. Bigelow aurait représenté que l'effusion du sang serait peut-être arrêtée au Mexique, si les juaristes obtenaient l'assurance que les Français se retireraient du Mexique: cette assurance pourrait être donnée au moyen d'une négociation avec M. Romero, par l'entremise des Etats-Unis. Le correspondant du *Times* assure que M. Drouyn de Lhuys a promis de soumettre cette proposition à l'Empereur.

M. Seward a adressé quatre dépêches à M. Motley, ministre des Etats-Unis à Vienne, au sujet des enrôlements de volontaires autrichiens pour le compte de l'empereur Maximilien. Le *Mémorial diplomatique* nous apprend que les objections présentées par le cabinet de Washington ont été victorieusement réfutées.

Cette feuille ajoute que le représentant des Etats-Unis, M. Motley, n'a pas insisté davantage et a encore moins demandé ses passeports, comme les propagateurs de bruits hostiles à la régénération du Mexique avaient essayé de le faire croire.

« D'après les renseignements (ainsi s'exprime le *Mémorial diplomatique*) qui nous arrivent de Vienne, le gouvernement impérial

FEUILLETON.

2

NUNCOMAR.

(Suite et fin.)

Chacun de nous était prêt à faire honneur à sa nationalité.

Quant à nos éléphants, eux aussi avaient flairé leurs éternels ennemis. Aux mouvements de leurs larges oreilles, qui parlent si éloquemment quand on sait comprendre leur langage, au balancement de leur trompe, on devinait tout ce qui se passait dans ces larges cervelles, presque aussi intelligentes que celle de l'homme. Rien de tout ce qui se passait à l'horizon ne devait plus échapper à ces animaux, nos auxiliaires.

Nous avançons toujours l'oreille et les yeux au guet. Sous nos pas le terrain ne changeait pas de nature. Nos éléphants broyaient de leurs pieds énormes les halliers avec une énergie farouche. Des nuées d'oiseaux de toute grandeur et de toute couleur fuyaient à notre approche en poussant des cris lamentables. Nous n'y faisons aucune attention.

Tout-à-coup notre expédition entière s'arrêta

court. Hommes et bêtes parurent comme subitement cloués sur la place. Le tigre n'était pas à cinq cents mètres de nous. Un de ses rugissements venait de nous en avertir, et ce cri avait été le plus impérieux des ordres d'arrêt.

Aussitôt les carabines furent armées et chacun fit face à l'ennemi.

S'il nous avait dérobé sa marche pour arriver sûrement jusqu'à nous, le tigre n'était pas gibier à se tenir longtemps caché sous les buissons de liquidambar et d'ankastroës qui l'abritaient.

Un coup de feu, tiré par celui d'entre nous qui formait l'avant-garde, nous avertit qu'il était à portée de nos armes. Et aussitôt nous le vîmes s'élançant avec une impétuosité sans égale par-dessus buissons et arbrisseaux pour venir attaquer de flanc notre caravane. En quatre bonds qui formèrent comme les quatre arches gigantesques d'un pont mobile, il fut au milieu de nous, pendant qu'un second coup de feu, parti de l'aile opposée, nous indiqua que nous étions attaqués de deux côtés à la fois. On le voit, le gibier chassait le chasseur.

C'est ici que nos éléphants firent merveille.

Comme s'ils n'avaient eu pour mission que de nous protéger, tout en nous faisant assister à une lutte

fort recherchée des naturels de l'Inde, ils refoulèrent ceux d'entre nous qui étaient à pied au centre d'un cercle formé par eux, et se mirent à la poursuite des tigres sans plus se soucier de nous et de nos armes. Partout où la bête fauve se présentait, elle trouvait une trompe plus adroite et plus forte qu'une main, et deux défenses plus terribles que deux poignards acérés.

Vainement les tigres multipliaient leurs bonds pour mettre leurs ennemis en défaut et les éblouir par leur agilité; vainement rampaient-ils comme des reptiles sur le sol, et, par des ondulations prudemment calculées, croyaient-ils pouvoir se frayer un chemin sous le ventre des puissants animaux qui nous portaient, toutes ces ruses étaient déjouées sur-le-champ et échouaient devant cette masse formidable que rien ne parvenait à entamer.

Cependant nous n'étions pas venus là pour rester spectateurs inactifs d'un semblable combat. Notre impatience était d'autant plus grande, que nous craignions de voir les tigres prendre le parti de la retraite, et alors nous ne savions pas si, dans leur ardeur de bataille, nos éléphants resteraient bien dociles aux ordres de leurs conducteurs. Nous voulions bien combattre le tigre en plaine, puisque

nous étions venus le chercher, mais nous ne voulions pas être conduits jusque dans les montagnes.

Nous avions parmi nous un Indien, bien connu de tout l'arrondissement militaire de Meerut. Il s'appelait Nuncomar et présentait le type de la force et de la beauté des Afghans ou des Sikes, avec la grâce et l'indolence des Bengaliens. Il aurait été fort embarrassé lui-même de dire d'une façon bien précise le lieu où il avait vu le jour; cependant il professait la religion des Brahmines et se montrait fidèlement attaché au culte de Siva. Ce Nuncomar avait gagné la confiance des Européens par sa facilité à parler toutes les langues, et par l'esprit délié qu'il apportait à la conclusion des affaires les plus embrouillées. Il jouissait également d'une grande considération parmi ses compatriotes et ses coreligionnaires; il la devait surtout à sa force prodigieuse et à la fermeté d'un caractère que l'on savait implacable lorsqu'il s'agissait de venger une offense.

Ce jour-là, Nuncomar devait nous faire admirer à tous sa force, son adresse et son courage, je devrais dire sa témérité.

Pendant que nous étions tous plus ou moins inquiets du dénouement qu'aurait notre chasse, que dans nos mains les carabines étaient impuissantes, et

n'a pas eu de peine à convaincre M. Molley que l'Autriche n'a point l'intention d'envoyer des troupes au Mexique pour remplacer les Français; que les volontaires dont il s'agit ne sauraient être assimilés à des soldats autrichiens, puisque, après avoir satisfait aux devoirs militaires dans leur pays, c'est librement qu'ils s'engagent au service de l'empereur Maximilien pour former partie intégrante de l'armée mexicaine.

» La preuve que cet incident paraît avoir été vidé d'une façon satisfaisante, c'est que l'embarquement de 1,000 volontaires autrichiens a dû avoir lieu le 10 mai courant à Trieste, où depuis le 7 était mouillé le *Tampico*, bateau de la Compagnie transatlantique, à bord duquel ils devaient être transportés à la Vera-Cruz. »

Le *Sémaphore*, de Marseille, vient de recevoir un premier avertissement dont voici le texte :

Le sénateur chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, grand-officier de la Légion-d'Honneur;

Vu le numéro du journal *le Sémaphore*, de Marseille, en date du dimanche 6 et lundi 7 mai 1866;

Vu l'article publié sous le titre : « Lettres de Paris, » commençant par ces mots : « A tout seigneur tout honneur; » finissant par ceux-ci : « Aucun détail sur ce point, » et signé A Barlatier;

Considérant qu'après un passage relatif à une des dernières séances du Corps-Législatif, et qui est ainsi conçu :

« Le ministre dit qu'à l'instant il reçoit d'Italie l'avis officiel que l'Italie n'attaquera pas l'Autriche. »

L'auteur de l'article ajoute :

« On dit que cette déclaration était arrivée depuis deux jours, et que cela avait été ménagé comme un coup de scène, afin de couper court aux débats. »

Considérant qu'une telle imputation est un outrage au gouvernement de l'Empereur, sur lequel elle fait calomnieusement peser un reproche public de mauvaise foi;

Arrête :

Un premier avertissement est donné au journal *le Sémaphore*, de Marseille, dans la personne de M. A. Barlatier, signataire de l'article et gérant du journal.

Marseille, le 9 mai 1866.

Signé : DE MAUPAS.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

L'émotion produite par le discours d'Auxerre est loin de se calmer; elle se propage dans les départements où l'on craint de plus en plus

que même nous n'osions plus guère faire feu, afin de ne point affoler nos éléphants, tout-à-coup nous vîmes Nuncomar rejeter les lambeaux de cachemire et de mousseline qui le couvraient, et montrer à nos regards étonnés le buste splendide du Bacchus indien. Les chairs avaient la couleur et le relief du bronze antique.

Il ne garda qu'un caleçon étroit qui descendait à peine jusqu'aux genoux; il prit le meilleur poignard qu'il trouva dans l'arsenal placé sous sa main, un vrai kandjia à la lame trempée dans les eaux du Touron, le mit entre ses dents, et, sans dire un mot, se laissa glisser le long de l'éléphant sur lequel il était juché auprès de nous et comme nous.

Toute cette manœuvre avait été si lestement opérée que nous eûmes à peine le temps de pousser un cri en le voyant marcher sur le tigre, qui se tenait replié sur lui-même et prêt à bondir derrière un tronc gigantesque de figuier des Banyans. Nuncomar ne le perdait pas de l'œil et le tenait pour ainsi dire en arrêt, tout en allant sur lui le poignard à la main. Les premières pousses drageonnantes du figuier arrêtaient seules l'intrépide Indien. Comme s'il n'avait attendu que ce moment, le tigre fit un bond prodigieux, et la courbe qu'il décrivit dans l'air nous

de voir tous nos intérêts nationaux compromis par une politique d'entente avec l'Italie et la Prusse qui n'inspirent aucune sympathie. Quant à la conquête des provinces du Rhin, l'opinion publique trouve qu'elle ne vaudrait pas tous les sacrifices d'hommes et d'argent que leur acquisition imposerait à la France.

— Les journaux officieux de Turin démentent la dépêche dont a parlé M. Rouher, et d'après laquelle l'Italie aurait pris l'engagement de ne pas attaquer l'Autriche.

On parle aussi d'une protestation du général La Marmora contre l'existence de cette dépêche dont le texte n'a jamais paru. Il semble que ce serait au *Moniteur* à expliquer ce mystère.

— L'attentat dont M. de Bismark a manqué être victime, la canne lancée contre le roi Guillaume sont des faits qui constatent la violente irritation qui règne en Prusse contre la guerre civile provoquée en Allemagne par le chef du cabinet de Berlin.

— On sait qu'en France on ne fait jamais plus de plaisanteries que dans les circonstances graves. On prête celle-ci à M. Rouher, qui, interrogé mercredi dernier par plusieurs députés, sur ce qu'il allait dire, aurait répondu en riant : « Vous le verrez demain, mais je puis vous dire d'avance ce que l'on me répondra : « F..... nous la paix. »

— La suspension de paiements de la maison *Overend, Gurnay and Co* a jeté le monde financier de Londres dans la consternation. La Cité présentait hier un aspect inaccoutumé. Les rues étaient encombrées d'une foule anxieuse et bruyante; les banques étaient littéralement assiégées par un nombre prodigieux de personnes qui venaient retirer leurs dépôts. Certes, la situation politique est la première cause, sinon le prétexte, de ces désastres; mais, il faut bien le dire, le système de la responsabilité limitée, sous l'empire duquel se sont placées les maisons de banque qui, jadis, florissaient à l'état de banque particulière, a contribué à faire dégénérer les craintes ou les alarmes en une terreur folle. Aujourd'hui cependant, la sérénité a paru renaître, et il semblait, à voir la physionomie de la Cité ce matin, que le plus mauvais moment était passé.

Le bruit court que M. Gurney a donné sa démission de membre de la Chambre des communes.

On écrit de Londres, 11 mai.

La panique augmente. Une autre banque de Londres a suspendu ses paiements. Il y a beaucoup de demandes pour retirer les sommes déposées dans d'autres établissements.

L'abondance des matières ne nous a pas permis de donner dans notre dernier numéro

de son agonie n'avait pas duré vingt secondes. Le poignard était dirigé par une main sûre d'elle-même. Ce n'était pas la première fois qu'elle accomplissait une semblable prouesse, qui nous plongeait dans la stupeur, avant de permettre à l'admiration de se faire jour dans nos intelligences.

Mais tout n'était pas fini, et ce ne furent que nos éléphants qui nous avertirent de nouvelles péripéties plus émouvantes peut-être encore que les premières, en se portant avec une extrême vivacité au secours de Nuncomar.

Le péril en effet était plus grand que jamais pour cet homme, dont l'audace confondait nos courages disciplinés.

L'autre tigre, averti par je ne sais quel instinct, avait fait un immense détour sous les broussailles pour venir au secours de son compagnon. Aucun de nous n'avait vu cette manœuvre, et, sans nos éléphants, Nuncomar aurait pu être vaincu par surprise au moment où nous le félicitions de son triomphe. Mais le flair des éléphants est encore plus subtil que celui des tigres.

Pendant que Nuncomar, son beau torse nu appuyé contre une tige flexible de figuier des Banyans, contemplait l'expression menaçante que conservait le

le récit de l'épouvantable malheur qui a attristé les courses de Lyon. Nous publions aujourd'hui, d'après le *Salut public*, les détails de la course dans laquelle sont victimes deux jeunes officiers bien connus dans notre ville, où ils ont laissé de très-bons souvenirs. Aussi le danger qu'ils ont couru a-t-il causé parmi leurs anciens camarades de l'École de cavalerie, et parmi tous ceux qui les ont connus, une véritable émotion.

« La fête militaire donnée au bénéfice de l'Œuvre des Petites Filles des Soldats, a été marquée par un déplorable événement.

» Le programme avait été suivi de point en point pour la plus grande partie de la fête, et tout avait marché de la façon la plus heureuse, lorsqu'est venue la course des officiers, pour laquelle six concurrents étaient inscrits.

» Les six officiers, qui, pendant toute la semaine précédente, s'étaient exercés à franchir les obstacles du champ de course sans qu'aucun accident leur arrivât, sont partis à la fois en peloton serré, au commandement de : *Allez!* Ils ont franchi lestement et sans encombre la rivière et le mur formant les deux premiers obstacles, puis ils ont couru à fond de train jusqu'à la banquette irlandaise placée au premier tournant de la piste contre la digue, où s'étagaient des milliers de spectateurs.

» Arrivés ensemble en face de cette funeste banquette, ils ont enlevé leurs chevaux pour franchir l'obstacle, mais le premier cheval a butté contre le talus et est allé tomber de l'autre côté de la banquette en roulant pardessus son cavalier. Les autres sont alors tombés pêle-mêle, sauf deux qui ont pu éviter le choc et continuer la course. Ces jeunes et courageux officiers passaient comme un ouragan, et en un clin d'œil on les a aperçus dans la poussière et couverts de sang.

» A ce douloureux spectacle, des cris d'effroi sont partis du milieu de la foule : on s'est précipité vers ces malheureux qui payaient si chèrement leur participation à une fête de bienfaisance. L'un d'eux, le premier qui avait été précipité, avait la poitrine fracturée et ne donnait que quelques signes de vie. Son cheval, qui était tombé sur la tête, était resté mort foudroyé. Un second avait eu le crâne brisé et s'était tué sur le coup. Deux autres avaient reçu des blessures ou des contusions, mais sans grande gravité.

» L'officier qui a été tué raide est M. Moussy, sous-lieutenant au 6^e lanciers. Il est probable qu'il a été atteint à la tête par les chevaux qui le suivaient de près.

» L'autre officier, qui a reçu des blessures graves, est M. Riquet, lieutenant au 7^e lanciers.

» M. Riquet a pu être transporté dans une maison voisine du Grand-Camp où il a reçu les soins les plus pressés de la part de plusieurs médecins et les consolations de la religion, qui lui ont été prodiguées par l'excel-

lent abbé Fèvre, aumônier de l'armée, présent à cette fête. »

Dans un *post-scriptum*, le *Salut public* rectifie et complète ainsi le récit précédent :

« Les six officiers qui devaient courir étaient MM. Moussy, Riquet, le vicomte Lejeas, de Moismont, de Belfortès et de Béchenec. Il n'a pas été possible de connaître d'une manière exacte comment le triste événement s'était produit. Les spectateurs les plus rapprochés ont vu arriver le peloton des coureurs et leur chute a été aussi rapide que l'éclair. Les gentlemen riders qui avaient fourni brillamment la course précédente, avaient franchi la banquette irlandaise sans difficulté. Il est à présumer que les six concurrents, stimulés par la foule immense qui les regardait, n'ont pas retenu leurs chevaux comme ils l'auraient dû pour sauter la banquette, et que le premier ayant roulé par delà l'obstacle, tous les autres se sont précipités successivement et ont ainsi accru la gravité de l'accident.

» M. Moussy a eu le crâne brisé et M. Riquet la poitrine enfoncée. M. de Belfortès a eu une jambe cassée. M. le vicomte Lejeas, quoique jeté à bas de son cheval, s'est retiré sain et sauf de cette épouvantable mêlée. Les deux autres sont arrivés au but, M. de Moismont premier.

» M. Moussy était un excellent officier récemment promu qui, depuis le jour où sa paie de sous-officier le lui avait permis, avait consacré ses économies à soutenir sa vieille mère qui habite Valence. Il avait invité sa sœur à venir voir la course et elle a connu une des premières le déplorable malheur qui venait d'arriver.

» M. Riquet, qui sort des chasseurs d'Afrique et qui est lieutenant au 7^e lanciers, avait pris une large part à l'organisation de la fête pour laquelle il déployait un entrain merveilleux.

» Dans le premier moment du sinistre il a été transporté chez M. Desombes, propriétaire, et de là à l'hôpital militaire. »

C'est mardi 8 mai qu'ont eu lieu les funérailles de M. Moussy avec une grande solennité et au milieu d'une foule énorme qui voulait rendre ce dernier et douloureux hommage à la mémoire du jeune sous-lieutenant mort victime d'un acte de charité. Après la cérémonie, le cercueil a été conduit à la gare de Perrache pour être conduit à Valence, où M. Moussy était né le 28 mars 1829.

« Cette triste cérémonie, dit le *Courrier de Lyon* du 10 mai, sera renouvelée aujourd'hui, par suite de la mort déplorable de M. Riquet, lieutenant au 7^e lanciers, qui a succombé aux suites de sa chute de cheval dans les courses de dimanche.

» Les meurtrissures reçues par M. de Belfortès sont plus graves qu'on ne l'avait cru d'abord; cependant cet officier n'a pas la *cuisse cassée*, comme l'annonçait le *Salut*

muffe de son ennemi, même dans la mort, le compagnon de la victime était sournoisement arrivé jusque sur le théâtre de la lutte. Quelques mètres à peine d'un terrain couvert le séparaient de l'Indien.

Le tigre n'est qu'un chat gigantesque, on l'a dit depuis longtemps. Eh bien! vous n'êtes pas sans avoir tous remarqué l'adresse infinie que met le chat dans nos maisons pour s'emparer des objets de sa convoitise. Le compagnon du tigre si courageusement tué par Nuncomar avait agi d'une façon complètement analogue. Par mille tours et détours habilement calculés pour dérouter toute surveillance, il s'était glissé jusqu'à la victime convoitée par ses appétits vindicatifs. Encore un effort, et c'en était fait de Nuncomar.

Avouez que c'eût été grand dommage.

Heureusement, les éléphants veillaient, et surtout celui du haut duquel s'était laissé glisser le téméraire Indien. Avec l'agilité d'un cheval de course qui fait un dernier effort pour dépasser un rival prêt à lui enlever le prix, il s'élança à travers ronces et arbrisseaux, et arriva juste à temps pour recevoir sur ses défenses le tigre qui venait enfin de se démasquer par un bond furieux. La bête fut transpercée d'outre en outre, et bien qu'elle s'agitât encore

public. Il a seulement reçu à la jambe un coup de pied de cheval imprimé sur la chair et qui le fait beaucoup souffrir. Il ne peut pas poser le pied à terre sans éprouver de vives douleurs.

Quant à M. le vicomte de Lejéas, qui, dans le premier moment, avait cru s'être tiré sain et sauf de la bagarre, il s'est aperçu, après coup, que son épaule était luxée.

Il assistait à l'enterrement de M. Moussy avec le bras en écharpe.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche soir, M. le Maire de Bagnex, plusieurs membres du conseil municipal, M. le curé de Bagnex, ont procédé à la pose et à la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église.

Cette cérémonie s'est faite avec une grande pompe, tous le pays était en fête; cette circonstance a été l'occasion d'une assemblée au Pont-Fouchard, et les promeneurs se sont portés en foule de ce côté. Il est probable qu'avec un temps plus favorable cette réunion eût été plus brillante encore.

Nous apprenons que la musique de l'Ecole de cavalerie, sous la direction de son chef, M. Brück, commencera jeudi prochain ses soirées musicales sur la levée d'Enceinte.

Un crime a été commis jeudi dernier, à Angers, rue du Faubourg-Bressigny. A neuf heures du soir, le sieur X. rentrait chez lui à peu près ivre. Il demande de l'argent à sa femme qui refuse de lui en donner. On se querelle et on en vient bientôt aux menaces et enfin aux coups. X., rendu furieux par la résistance qu'on lui fait, s'arme d'un couteau et en porte plusieurs coups à sa femme qui sort en appelant au secours. X. alors s'enferme dans une chambre, se couche sur un matelas et se fait au cou une blessure épouvantable. Il s'enfonce ensuite son couteau dans la poitrine jusqu'au manche. Enfin, trouvant que la mort n'arrivait pas assez vite, il prend une planche qui était à sa portée et frappe sur le manche du couteau jusqu'à ce qu'il ait entièrement disparu.

M. le docteur Guichard, appelé en toute hâte, donna ses soins aux deux blessés, et ordonna que X. fût transporté immédiatement à l'hôpital. Vendredi matin, il vivait encore, mais son état était désespéré.

Quant à la femme, ses blessures, quoique graves, ne mettent pas sa vie en danger.

Théâtre de Saumur.

La première représentation à Saumur de *la Favorite*, par la troupe sous la direction de

M. Nestor de Bierne, avec les concours de M^{lle} Dieudonné, forte chanteuse, prendra rang dans les annales théâtrales de notre ville. Cette pièce ne sera, en effet, jamais représentée avec autant..... d'avaries! Dimanche donc, jour de déception.

Nous voudrions, pour être indulgent, trouver quelques circonstances atténuantes et expliquer cet échec, aussi malheureux pour la musique de Donizetti que pour le public saumurois; nous ne pouvons que constater que la forte chanteuse ne nous a point épargné les fausses notes, les chants à contre mesure et nombre de faiblesses. Ce qu'il y avait de fâcheux encore, c'est qu'elle enlevait aux chœurs tout leur ensemble, et M. Marco, le chef d'orchestre, qui nous a donné des preuves d'un talent réel, a dû lutter pendant toute la représentation: vingt fois il a fallu qu'il renouât à la direction des solos, duos et chœurs, pour suivre une phrase musicale qui marchait d'une façon toute nouvelle pour lui.

Le fiasco eût été complet, sans la présence de MM. Berti et Lambert. M. Berti s'est surtout surpassé; il a chanté avec une pureté admirable les trois airs si populaires: *Un ange, une femme inconnue...., Ange si pur...., et Mon amour t'est rendu....*, et a laissé la salle entière sous un charme qui s'est traduit par les bravos les plus chaleureux. Nous regrettons cependant d'avoir à lui reprocher d'être resté froid pendant toute la pièce.

Mais revenons aux deux acteurs nouveaux: M. Lacour, *vox faucibus hæsit*; l'intempérie de la saison en est seule la cause, croyons-nous.

M^{lle} Dieudonné, contralto, engagée, dit l'affiche du jour, pour jouer trois ouvrages seulement, a déployé toutes les ressources de son art: elle courbe admirablement son corps en longs plis tortueux, elle a du geste, de l'expression, trop même; c'est cependant ce qui lui a valu de bons moments et quelques applaudissements; mais de la voix..... point. Les oreilles musicales ont pu supposer ce que cette cantatrice a dû être dans un jadis peut-être peu éloigné; pour aujourd'hui c'est une voix fatiguée et presque complètement perdue. C'est là d'ailleurs le sort des grands maîtres! Léonor souffrait sans doute beaucoup dans son désespoir, mais le public souffrait davantage à ces efforts violents qui tenaient dans l'attente de notes que l'on craignait de voir expirer sur les lèvres de M^{lle} Dieudonné.

Un bruit, que nous donnons sous toutes réserves, a couru dimanche soir dans la salle: M^{lle} Dieudonné ne reparaitrait plus sur notre scène. Pourquoi le directeur du théâtre a-t-il été chercher une actrice qui n'eut sans doute point songé à venir, sans des instances répétées? Pour réparer cette mésaventure, le directeur, disait-on encore, était en pourparlers avec une célèbre chanteuse de Paris qui viendrait clore la saison d'opéra dans notre ville.

Après être rentrés dans nos cantonnements, nous nous étions séparés et nous avions repris la vie chacun à notre façon. J'avais entièrement perdu de vue Nuncomar, et, à vrai dire, je m'en souciais fort peu, bien qu'au fond du cœur je me sentisse une vive et sincère sympathie pour ce bel et intrépide Indien. Les hasards de la vie militaire nous rendent tous ainsi. On vit comme on peut, au jour le jour, et on pense le moins possible au lendemain.

Trois ans s'étaient écoulés depuis cette grande chasse que je viens de vous dire, et je n'avais revu aucun de nos compagnons. J'avais même quitté le district de Meerut, et on parlait de m'envoyer recruter des Sikes et des Gourkas, lorsque je demandai un congé, qui me fut accordé. J'avais dessein d'assister à de grandes fêtes brahmaniques, qui devaient avoir lieu à la pagode de Wilmour, une des plus belles et des plus vénérées de l'Inde entière. C'était là que je devais retrouver Nuncomar. Mais combien il était changé et différent de lui-même! Pendant que j'examinais, avec la curiosité d'un Européen avide de connaître des mœurs diamétralement opposées à celles de son pays natal, les longues processions défilant autour de l'édifice sacré avec la pompe que les Iadous apportent à tout ce qui

Il est à désirer qu'une affiche fallacieuse qui entoure un nom inconnu d'une resplendissante auréole de gloire, ne vienne plus attirer une foule qui a droit à plus d'égards.

On a constaté dimanche un léger progrès à l'orchestre: la partition de flûte était ouverte sur un pupitre, et un jeune homme occupait le siège. Il est vrai qu'il n'avait pas de flûte. Pourvu que jeudi l'inverse n'ait pas lieu. De mauvaises langues prétendaient qu'on avait déjà vu une flûte sur ce même pupitre, mais pas d'instrumentiste. Nous aimons à croire que c'est une calomnie, que le directeur est entré sérieusement dans la voie du progrès et que peu à peu il nous donnera ce que les habitués du théâtre réclament avec tant de justice. Le piano a été dimanche, à plusieurs reprises, l'occasion d'une cacophonie fort peu agréable.

L'accueil fait à la troupe d'opéra a encouragé M. Nestor à rester un mois de plus à Saumur. Il viendrait alors un nouveau ténor, une nouvelle dugazon, et quelques autres changements seraient encore apportés dans le personnel de la troupe.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M^{lle} Dieudonné, se rendant la justice qui lui est due, tourne les yeux et bientôt ses pas vers la gare, et qu'elle évite ainsi au directeur mal avisé les désagréments d'une seconde représentation, qui pouvait être orageuse.

Nous sommes également informé qu'il est question de redonner jeudi prochain *la Dame Blanche*; de quelques renseignements que nous avons recueillis, il résulte que généralement on préférerait *la Fille du Régiment*. Avis à M. le directeur.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET

Dernières Nouvelles.

L'appel de M. de Bismark au peuple prussien pourrait bien avoir de tout autres conséquences que celles que ce ministre a eues en vue en provoquant la dissolution de la Chambre des députés.

Une dépêche de Berlin nous apprend qu'une assemblée de 2,000 électeurs primaires, faisant partie de l'association des ouvriers, a résolu à l'unanimité que les députés qui sortiraient des nouvelles élections auraient à maintenir, en face des dangers menaçants de la guerre, le droit constitutionnel du pays et à ne faire aucune concession avant que le conflit intérieur ait trouvé sa solution.

D'autre part, les membres du congrès des députés allemands, formé à Weimar en 1862, ont été invités par le comité permanent à se réunir le dimanche de la Pentecôte à Franc-

appartient à leur culte, un indigène couvert de haillons passa devant moi. Il me regarda un instant de la tête aux pieds; puis il sortit des rangs et vint se placer sur un tertre du voisinage avec plusieurs de ses coreligionnaires, mais sans me perdre de vue. Ce manège attira mon attention. Je regardai à mon tour, et je crus reconnaître ces traits vieillies avec une rapidité incroyable. C'était lui, c'était Nuncomar, le bel Indien de notre chasse au tigre, et, dans sa figure ravagée, il y avait quelque chose de sinistre.

Au moment où nous allions quitter la place, cet homme, qui avait attendu avec une patience inaltérable, s'approcha de nous, et, s'adressant à moi:

« — Sir Hector, me dit-il, vous ne me reconnaissez pas? Et en effet qui pourrait reconnaître Nuncomar dans ce qui reste aujourd'hui de ce pauvre homme! Mais moi je ne saurais vous oublier. Ecoutez donc ce que j'ai à vous dire.

J'aimais Camira de toutes les forces de mon cœur, et j'avais de bonnes raisons pour croire que mon amour était partagé. Un jour, vint un homme de votre nation. Il avait des cheveux blonds, des yeux bleus et les chairs blanches.

A partir de ce moment, Camira m'accabla de ses

fort. Seront admis à prendre part à cette réunion tous les représentants actuels et anciens du peuple de tous les Etats faisant partie de la Confédération germanique, et qui aspirent à l'union et au développement de la liberté de l'Allemagne.

Une dépêche de Munich annonce que l'Autriche a formellement proposé, dans une circulaire datée du 4 mai, que la discussion relative à la création d'un Parlement allemand fût subordonnée à une entente préalable des gouvernements sur les bases de la réforme fédérale.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Le nouveau jardinier illustré.

1 vol. in-18 Jésus de 1,800 pages, avec planches dans le texte. Prix: Broché, 7 fr. — Cartonné, 8 fr. — Relié, 9 fr. Paris, librairie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9. — Si, par un procédé qui n'a point encore été imaginé, on parvenait à reproduire l'ensemble complet des connaissances humaines, telles qu'elles sont aujourd'hui, dès demain l'ouvrage serait incomplet et aurait besoin d'être soigneusement révisé. C'est ce qu'ont parfaitement compris les auteurs du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ, qui tous, comme on sait, appartiennent à l'élite de l'horticulture française. Leur livre, dont la faveur publique a fait suffisamment l'éloge, était l'expression la plus parfaite et la plus complète de l'état de l'horticulture en 1865. Mais, comme toutes les branches du travail et du savoir humains, l'horticulture a eu, dans le cours d'une année, sa part de progrès à accomplir, et elle s'est dignement acquittée de cette tâche. La nouvelle édition du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ pour 1866 réunit, dans chaque division de l'horticulture, toutes les améliorations de quelque valeur, tous les faits de quelque intérêt qui se sont produits depuis la publication de la première édition. Cet important ouvrage, qui a su si bien, dès son début, s'emparer de la première place sur les rayons de la bibliothèque du jardinier amateur, comme dans la bibliothèque du jardinier de profession n'est plus considéré comme seulement utile, il est le guide indispensable de quiconque s'occupe d'horticulture.

Au moment où les jardins vont passer de leur tenue d'hiver à leur tenue de printemps, où chacun songe à préparer de son mieux la floraison du parterre, à remplacer les morts ou les malades dans les jardins fruitiers comme dans les bosquets du jardin paysager, à rajeunir la population végétale des serres, à remettre en activité la vie végétale dans tous les carrés du potager, c'est au NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ qu'il faut avoir recours pour ne rien oublier si l'on sait, pour tout apprendre si l'on ignore. Le nombre et la belle exécution des figures insérées dans le texte donnent un attrait et un degré d'utilité de plus à cet ouvrage, dont la nouvelle édition qui vient

mauvais traitements. Rien ne pouvait vaincre sa mauvaise humeur envers moi. Enfin un jour, je la surpris avec celui qu'elle me préférait. Je les tuai tous les deux comme j'avais tué le tigre. Maintenant je hais tous les Anglais. Vous seul et deux de vos amis êtes peut-être exceptés, sir Hector. Si donc vous m'en croyez, fuyez au plus vite cette terre où bientôt se passeront des choses terribles.

Ces paroles dites, Nuncomar s'éloigna et disparut bientôt dans la foule.

Je crus que le pauvre homme était devenu fou, comme cela arrive quelquefois dans l'Inde à ceux qui abusent de leur force, et je pris le langage qu'il m'avait tenu pour celui d'un insensé. Je n'y prêtai donc pas grande attention et continuai ma vie comme à l'ordinaire.

Plus tard, quand l'insurrection des Cipayes éclata, la menace voilée de Nuncomar me revint à la mémoire. Je m'informai et j'appris que cet Indien était un des principaux auteurs de la révolte et nous combattait avec un acharnement farouche. Il ne fut pas heureux. Prisonnier dans un combat, il est un de ceux que, pour l'exemple, nous avons fait périr en les attachant à la gueule de nos canons.

GEORGES BELL.

de paraître justifié, sous tous les rapports, l'empressement du public horticole à l'adopter comme le guide pratique le plus infailible. Il y a en France un département, celui d'Indre-et-Loire, qui jouit de temps immémorial de l'honorable surnom de Jardin de la France. Quand tout le monde saura apprécier et mettre en pratique les conseils du NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ, la France sera ce qu'elle peut et doit être, le jardin de l'Europe.

La *Revalessière* Du Barry, économise mille fois son prix en d'autres remèdes et guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement,

dépérissement, manque de fraîcheur et d'énergie.

Voici quelques-unes de 65,000 guérisons : N° 58,214 : Cachan, commune d'Arcueil, 1856. — Depuis longtemps je souffrais d'une gastrite aiguë, contre laquelle avaient échoué tous les efforts des médecins. Je ne pouvais plus rien digérer ; mon estomac rejetait toute espèce d'aliments ; je m'affaiblissais de plus en plus, et à un tel point, que je devais me coucher plusieurs fois par jour. Je ne pouvais plus supporter mes cruelles souffrances, lorsque j'eus l'idée de recourir à la *Revalessière* Du Barry, dont on m'avait parlé, et après en avoir composé mon déjeuner pendant un mois, je me trouvais tout à fait guérie. — Mme veuve CAILLET.

N° 64,825 : Cure de Son Excellence M. le Comte de Mensdorff-Pouilly, premier ministre de l'Autriche, d'une maladie de foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. —

En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c. ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 1/2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — *Se vend à Saumur*, chez MM. A. PIE fils, droguiste ; DAMICOURT, pharm. ; GIRAULT, pharm. ; PASQUIER, pharm. ; COMMON, rue Saint-Jean ; PERDRIEU, place de la Bilange ; GONDRAIN, rue d'Orléans ; et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (358)

Marché de Saumur du 12 Mai.

Froment (l'h. 77 k.)	16 99	Paille de ratelier	
2 ^e qualité (74 k.)	16 32	(hors barrière).	67 65
Seigle	10 75	Paille de litière, id.	52 05
Orge	12 —	Foin	59 86
Avoine anc. (entrée)	12 50	Luzerne (les 780 k)	53 80
Fèves	14 —	Grainedelin (70 k.)	28 —
Pois blancs	21 25	— de trèfle (70 k.)	100 —
— rouges	18 25	— de luzerne.	80 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza	—
Huile de noix ord.	80 —	— de chenevis	26 —
— de chenevis	44 —	Amandes concas-	
— de lin	50 —	sées (les 100 k.)	164 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1865.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 90
Ordin., envir. de Saumur 1865,	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	40 à 45
Saint-Léger et environs 1865,	1 ^{re} id.	40 à 43
Id.	2 ^e id.	36 à 38
Le Puy-N.-D. et environs 1865,	1 ^{re} id.	40 à 42
Id.	2 ^e id.	36 à 38
La Vienne, 1865.	2 ^e id.	28 à 32

ROUGES (3).

Souzay et environs 1865.	75 à 100
Champigny, 1865.	1 ^{re} qualité 160 à 180
Id.	2 ^e id. 125 à 150
Varrains, 1864.	75 à 90
Varrains, 1865	75 à 90
Bourgueil, 1865	1 ^{re} qualité 110 à 135
Id.	2 ^e id. 90 à 100
Restigny 1865.	75 à 90
Chinon, 1865.	1 ^{re} id. 70 à 80
Id.	2 ^e id. 60 à 65

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e CHAPIN et LORIOU DE BARNY, notaires à Angers.

A VENDRE PAR ADJUDICATION L'USINE

DE CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE. Située commune de ce nom, arrondissement de Segré, département de Maine-et-Loire.

DÉSIGNATION :

- Cette usine consiste en :
 1^o Vastes bâtiments à cinq étages où se trouvent : trente paires de meules, mises en mouvement par deux turbines ; bluteries, nettoyage et autres ustensiles, magasins.
 2^o Maison de maître en bon état, avec bâtiments de service : cour, issues, jardin, terrains et prairies ; le tout contenant un hectare vingt ares environ.
 3^o Chute d'eau évaluée de la force de deux cent quarante chevaux environ sur la rivière la Sarthe.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M^e CHAPIN, notaire à Angers, place du Ralliement, n° 12, le samedi 9 juin 1866, à midi. Mise à prix, 270,000 fr. On adjugera sur une seule enchère.

S'adresser, pour avoir des renseignements, auxdits M^e CHAPIN et LORIOU DE BARNY, notaires à Angers, place du Ralliement. (227)

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

MAISON DE CAMPAGNE AVEC JOLI JARDIN,

Située à la Croix-Cassée ; près le Chapeau. S'adresser à M. CORDOSE, tailleur, rue Saint-Jean. (208)

A VENDRE

UNE POMPE ASPIRANTE ET FOULANTE, Système Pichard, de Saumur,

Toute neuve et en très-bon état. — 50 0/0 au-dessous du prix de vente.

S'adresser à M. GILBERT, rue de Bordeaux. (244)

A VENDRE

PETITE VOITURE de fantaisie découverte et un tout PETIT CHEVAL avec harnais.

S'adresser à M. LEVESQUE, rue du Palais-de-Justice. (241)

A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN DE SELLERIE-CARROSSERIE, Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n° 69. (163)

Etude de M^e HÈVRE, notaire à Vezins, arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou par parties, et par corps de ferme, même par lots, UNE

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

Située commune de CHANTELOUP, canton et arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire),

Traversée dans toute son étendue par la route de Chanteloup à la Plaine, contenant en totalité 245 hectares et présentant un seul ensemble.

Cette propriété comprend :

- 1^o LA MÉTAIRIE DU MESNIL, Contenant 66 hectares ;
- 2^o LA MÉTAIRIE DU VIGNEAU, Contenant 31 hectares ;
- 3^o LA MÉTAIRIE DES SERRE-BUISSONS, Contenant 22 hectares ;

4^o Quatre-vingts hectares de terres labourables propres à l'établissement de plusieurs fermes et sur lesquelles existent des bâtiments neufs et spacieux. Etang poissonneux vers le milieu de ces terres, contenant à lui seul quatre hectares environ, y compris ses rives ;

5^o Quarante-et-un hectares de bois-taillis, nommés les Taillis-du-Vigneau ;

6^o Deux moulins à vent, les bâtiments d'habitation et d'exploitation des meuniers et cinq hectares de terres et prés en dépendant.

Baux renouvelables dans deux ans, avec une grande augmentation. Cette propriété pourrait être vendue en quatre parties principales :

- 1^{re} PARTIE. — La métairie du Mesnil.
- 2^e PARTIE. — La métairie du Vigneau et les bois-taillis du Vigneau.
- 3^e PARTIE. — Les quatre-vingts hectares de terres labourables, les bâtiments qui en dépendent, les moulins à vent et les terres et prés qui y sont attachés.
- 4^e PARTIE. — La métairie des Serre-Buissons.

On pourrait distraire une portion des quatre-vingts hectares de terres labourables compris sous la 3^e partie, pour la joindre à la métairie des Serre-Buissons.

Un capitaliste trouverait dans l'ensemble de cette propriété un placement des plus avantageux.

Pour visiter la propriété, s'adresser à M. DRILLAUT, garde-régisseur, demeurant aux Landes-du-Breuil, commune de Chanteloup, et, pour tous renseignements et traiter, s'adresser, soit audit M. DRILLAUT, soit à M^e HÈVRE, notaire à Vezins, chargé de la vente et de la négociation directe de l'opération. (245)

A LOUER, UNE MAISON, rue du Pavillon, précédemment occupée par M. le baron de Fritsch. S'adresser à M^{lle} TESSIÉ. (415)

A LOUER

Présentement, MAISON, située Grand'Rue, 47, près la Porte-du-Bourg, composée de salon, cuisine, deux chambres à coucher au premier, grenier, cave, cour, etc.

S'adresser à M. MARTINEAU, au bureau d'octroi de la gare. (222)

ON DEMANDE UN APPRENTI, pouvant gagner de suite. S'adresser au bureau du journal.

DUPONT,

CARROSSIER,

Place du Petit-Thouars à Saumur. Voitures en tous genres, confectionnées et sur commande ; sellerie, articles d'écurie.

A LOUER, place du Petit-Thouars et rue de la Grise, 1^{er} et 2^{me} étages avec balcon, greniers et servitudes. S'adresser à M. DUPONT, carrossier.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Centrière, n° 8. (194)

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite, L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX

DE

JOUANNETTE

Commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour traiter, à Saumur, à M. Charles BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, et à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de Bordeaux, n° 48.

LE MEILLEUR AMIDON ET LE MEILLEUR MARCHÉ

est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 MAI.			BOURSE DU 14 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	64 30	» 05	» »	64 »	» »	» 30
4 1/2 pour cent 1852.	93 »	» »	» »	93 »	» »	» 30
Obligations du Trésor.	443 25	3 25	» »	443 25	» »	» »
Banque de France.	3445 »	» »	» »	3440 »	» »	5 »
Crédit Foncier (estamp.)	1130 »	» »	10 »	1120 »	» »	10 »
Crédit Foncier colonial	545 »	» »	25 »	545 »	» »	» »
Crédit Agricole	585 »	» »	» »	585 »	» »	» »
Crédit industriel.	620 »	15 »	» »	620 »	» »	» »
Crédit Mobilier	545 »	2 50	» »	535 »	» »	10 »
Comptoir d'esc. de Paris.	715 »	» »	» »	685 »	» »	30 »
Orléans (estampillé)	800 »	10 »	» »	792 50	» »	7 50
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1053 75	6 25	» »	1050 »	» »	3 75
Est.	500 »	7 50	» »	495 »	» »	5 »
Paris-Lyon-Méditerranée.	797 50	» »	2 50	790 »	» »	7 50
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	530 »	5 »	» »	530 »	» »	» »
Ouest	530 »	5 »	» »	526 25	» »	3 75
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1405 »	40 »	» »	1400 »	» »	5 »
Canal de Suez	350 »	» »	» »	352 50	2 50	» »
Transatlantiques.	447 50	» »	2 50	445 »	» »	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	39 »	» »	1 »	38 75	» »	25 »
Autrichiens	300 »	7 50	» »	298 75	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	302 50	5 »	» »	295 »	» »	7 50
Victor-Emmanuel	75 »	» »	3 50	80 »	5 »	» »
Romains.	55 »	» »	1 »	55 »	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	262 50	» »	2 50	265 »	2 50	» »
Saragosse	163 75	3 75	» »	155 »	» »	8 75
Séville-Xérés-Séville	34 »	» »	1 »	34 50	50 »	» »
Nord-Espagne.	115 »	2 50	» »	120 »	5 »	» »
Compagnie immobilière.	392 50	10 »	» »	380 »	» »	12 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	300 »	» »	» »	299 50	» »	» »
Orléans	300 »	» »	» »	298 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	294 »	» »	» »	295 »	» »	» »
Ouest	292 50	» »	» »	295 »	» »	» »
Midi	296 »	» »	» »	296 »	» »	» »
Est.	295 50	» »	» »	300 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.